



Jean-Paul DUFREGNE
Fabien ROUSSEL
DEPUTES COMMUNISTES

Communiqué

Paris, 27 septembre 2017

Projet de budget 2018 : Au bonheur des riches

Le projet de budget 2018 présenté ce matin par les ministres Le Maire et Darmanin est **un budget écrit par les riches, pour les riches !**

Démantèlement de l'ISF, énième allègement de l'impôt sur les sociétés, suppression de la taxe sur les dividendes, etc. **Ce sont 12,8 milliards d'euros de cadeaux fiscaux* ainsi accordés aux plus riches et aux grandes entreprises** quand **16 milliards d'euros de baisse de dépenses publiques** viendront peser durement sur le pouvoir d'achat des ménages, des retraités, des jeunes et des fonctionnaires.

La purge budgétaire sur l'emploi, le logement et les transports va se traduire par la baisse des APL et la suppression de 200 000 emplois aidés ! **C'est le plus grand plan social jamais réalisé dans notre pays.** La hausse brutale de la CSG va affecter lourdement des millions de retraités. Enfin, les coupes budgétaires massives dans la santé et les collectivités vont asphyxier nos hôpitaux et mettre sous tutelle nos communes !

Ce projet de budget n'est pas acceptable. Plutôt que de renforcer considérablement les inégalités, il est urgent de mettre l'argent au service du plus grand nombre. Les députés communistes proposeront de :

- Lutter efficacement contre l'évasion et l'optimisation fiscales : ce sont 60 à 80 milliards d'euros de recettes supplémentaires potentielles pour le budget de l'Etat.
- Mettre l'égalité au cœur de la fiscalité, notamment en renforçant l'ISF et en taxant plus fortement les revenus financiers, ceux du capital pour inciter les actionnaires à investir et à produire en France plutôt qu'à spéculer.
- Conditionner les aides publiques versées aux entreprises (CICE, CIR...) à des créations d'emplois ou à des investissements en France.

Ces propositions visent à mieux répartir les richesses pour mettre l'économie au service du bonheur commun. Ce budget 2018, **c'est «les riches d'abord». Pour nous, «c'est l'Humain d'abord» !**

Suppression de l'ISF : 3,2 milliards d'euros

Prélèvement forfaitaire unique : 1,3 milliard d'euros

Baisse du taux de l'impôt sur les sociétés : 1,2 milliard d'euros

Suppression de la 4^{ème} tranche de la taxe sur les salaires (à partir de 152 000 euros) : 0,1 Milliard d'euros

Hausse du CICE sans contrepartie : 4 milliards d'euros

Suppression de la taxe sur les dividendes : 3 milliards d'euros

Contact presse : 01 40 63 60 88